

COMPTE - RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUOUX

SEANCE DU JEUDI 17 MARS 2011

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation : 9.03.2011

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 10

L'an deux mille onze, le jeudi 17 mars à 18 heures, le Conseil Municipal de BUOUX, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Alain CAYLA, Maire.

Présents : M.M. Cayla, Morard, Planchon, Roux, Boyer, Chazine, Chabaud, Ducloux, Leporati et Barthélémy.

Absents : M. Marc Chabaud

A été élu secrétaire : M. Christian Barthélémy

Ordre du jour

- I] Délibérations :
- 1) Approbation des comptes Administratif et de Gestion de l'exercice 2010
 - 2) Gaz de schiste : opposition à l'attribution d'un permis de recherches à Tethys Oil France
 - 3) Elaboration d'un Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics (PAVE)
 - 4) Autorisation pour Monsieur le Maire d'ester en justice devant le Tribunal Administratif de Nîmes et désignation d'un avocat
 - 5) Acceptation du don de la Société Reg'Gliss

II] Affaires courantes :

- 1) Restes à réaliser 2010
- 2) Contributions et subventions de fonctionnement 2011
- 3) Réflexions sur la proposition de classement par l'ABF

III] Affaires Diverses :

- 1) Elections cantonales
- 2) Comptes rendus des réunions suivies par les Conseillers

Les délibérations

N° 11-01 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET VOTE DU COMPTE

ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2010

N° 11-02 - GAZ DE SCHISTE

**N° 11-03 - ELABORATION D'UN PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE
DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS**

**N° 11-04 - REPRESENTATION DE LA COMMUNE DEVANT LE TRIBUNAL
ADMINISTRATIF DE NÎMES, DESIGNATION D'UN AVOCAT**

N° 11-05 - DON A LA COMMUNE

**N° 11-06 - ATTRIBUTION DES CONTRIBUTIONS ET SUBVENTIONS
DE FONCTIONNEMENT POUR L'EXERCICE 2011**

Les affaires courantes

1) Restes à réaliser (RAR) 2010

Les recettes en RAR sur les opérations à reporter sont les suivantes :

- acquisitions foncières : restent à recevoir 32 000 € au titre de la subvention d'acquisition du Vallon de l'Aiguebrun, attribuée par le CG dans le cadre de la Convention de classement dudit site en Espace Naturel Sensible
- chapelle et église paroissiale : restent à recevoir 3 300 € de subventions du CR et du CG
- modification du POS : restent à recevoir 1 990 € de subventions du CR pour les études (CETE et Cabinet Juventin)
- réhabilitation de la Tuilière et du Moulin Clos : restent à recevoir 6 244 € de subventions du CR (FSL)

2) Réflexions sur la proposition de classement par l'ABF

Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France est venu présenter en Mairie, le 8 mars, sa proposition de classement. Afin d'informer plus avant le Conseil Municipal quand à l'impact sur l'urbanisme d'autres types de classement (ZAP et Natura 2000), des présentations seront organisées avec la Chambre d'Agriculture et le Parc Naturel Régional du Luberon.

Les questions diverses

Elections cantonales

Composition du Bureau de vote, permanences.

Comptes rendus des réunions suivies par les Conseillers

Fin de la séance à : 21h